

Consignes d'hygiène et de conduite pour la session d'examen

Janvier 2021

À vous de jouer !

L'EPFL a mis en place des consignes spécifiques pour cette session d'examens. Nous vous prions de les lire attentivement et de les respecter.

Ces mesures d'hygiène et de conduite ont été mises en place afin de vous protéger, elles complètent **les mesures que chacun se doit déjà de respecter dans son quotidien**. Ces mesures sont déterminantes pour permettre la bonne tenue des examens écrits et oraux qui vont se dérouler pendant plusieurs semaines.

Nous vous remercions de votre indispensable collaboration.

Mesures générales

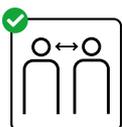
1. Port du masque obligatoire



Le port du masque est obligatoire durant tout le temps passé dans les bâtiments de l'EPFL et au SwissTech Convention Center, ainsi qu'à l'extérieur des bâtiments lorsqu'il n'est pas possible de respecter les distances (<1m50). **Le masque est donc obligatoire pendant l'examen également.**

Il appartient à chaque étudiant et chaque collaborateur de se munir de masques **avant de venir à l'EPFL pour les examens**. (L'EPFL ne fournira pas de masques en vue des examens.)

2. Distance



Il est indispensable que vous gardiez vos distances avec d'autres personnes :

- les salles d'examens sont aménagées afin de respecter une distance de 1,5 m entre chaque personne
- des marquages au sol à l'entrée de chaque examen écrit vous rappelleront de garder vos distances en formant une file d'attente
- Il est de votre responsabilité de ne pas vous attrouper devant les salles et dans les couloirs, et de respecter cette distanciation sociale, même si vous portez un masque.

3. Hygiène



À l'entrée de chaque salle d'examen, du gel hydroalcoolique est à votre disposition pour vous désinfecter les mains.

Toutes les places d'examen seront nettoyées et désinfectées avant chaque examen.



4. Symptômes et quarantaine

Conformément à l'ordonnance de l'OFSP, nous vous rappelons qu'en cas de symptômes ou de mise en quarantaine, **vous devez rester à la maison**. Vous ne pouvez donc pas vous présenter à votre examen. Si vous vous trouvez dans cette situation, veuillez prendre contact avec le Service académique.

Nous vous rappelons que les symptômes les plus courants d'une infection au coronavirus sont les suivants :

- symptômes d'affection aiguë des voies respiratoires (toux sèche, maux de gorge, insuffisance respiratoire)
- fièvre
- perte soudaine de l'odorat et/ou du goût.

5. Accès aux bâtiments de l'EPFL

Les bâtiments de l'EPFL seront sous contrôle d'accès. Cela signifie que vous avez bien accès à tous les bâtiments, mais que vous devez badger à l'entrée avec votre carte Camipro pour pouvoir ouvrir les portes. **Attention à ne pas oublier votre Camipro!**

Si vous souhaitez réviser sur le campus avant ou après un examen, vous devez continuer à réserver votre place de révision via l'application EPFL Campus.

6. Accès au SwissTech Convention Center

Pour accéder à votre salle d'examen, nous vous demandons expressément de suivre le chemin d'accès au SwissTech Convention Center qui vous sera indiqué. Il est impératif de respecter ces indications pour garantir la bonne gestion des flux de personnes selon les recommandations de l'OFSP.

En complément des mesures ci-dessus, voici les consignes spécifiques aux examens oraux:

7. Examens oraux

Du désinfectant de surface ainsi que du papier essuie-mains sont disponibles à l'entrée de la salle, en plus du gel hydroalcoolique, pour vous permettre de nettoyer votre place de préparation d'examen oral. Nous vous remercions de désinfecter la surface de la table et la chaise utilisées, en arrivant dans la salle et avant d'en ressortir.

Si votre examen oral se déroule assis face aux experts plutôt qu'au tableau, il est nécessaire de nettoyer également la chaise et la table. Si vous utilisez des craies ou tout autre matériel commun à plusieurs étudiants, nous vous recommandons simplement de vous laver les mains ou de vous les désinfecter en quittant votre salle d'examen.